



WOMEN'S
SHELTERS
CANADA | HÉBERGEMENT
FEMMES
CANADA

130 rue Albert Street, Suite 300
Ottawa, ON, K1P 5G4
613-680-5119 • info@endvaw.ca

ENDVAW.CA

Mémoire présenté dans le cadre des consultations menées en prévision du budget fédéral de 2026

7 mai 2026



WOMEN'S
SHELTERS
CANADA | HÉBERGEMENT
FEMMES
CANADA

Liste des recommandations

Recommandation 1 : Stabiliser le secteur des maisons d'hébergement (MH) et des logements de transition pour femmes victimes de violence en finançant de manière adéquate les principales organisations communautaires féministes qui sont au service des survivantes. Nous recommandons que le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres (FEGC) alloue 360 millions de dollars sur trois ans aux MH et aux logements de transition.

Recommandation 2 : Investir dans les infrastructures sociales clés pour lutter contre l'épidémie de violence fondée sur le sexe (VFS) (aussi appelée « violence fondée sur le genre » ou « VFG ») au Canada, de la façon suivante :

- a) Financer intégralement la poursuite du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe (le PAN) pendant les 10 années prévues par un engagement de 200 millions de dollars par an pour les cinq prochaines années, à compter de 2027-2028.
- b) Financer le renouvellement de la Stratégie fédérale pour prévenir et contrer la VFS, qui doit permettre de lutter de façon globale contre la VFS à l'échelle nationale, grâce à un financement continu de 44 millions de dollars par an.
- c) Créer, au gouvernement fédéral, un poste de commissaire à la VFS indépendant, chargé de surveiller la mise en œuvre du PAN du Canada et les efforts futurs visant à mettre fin à la VFS, grâce à un budget annuel de 3 millions de dollars.

Recommandation 3 : Garantir l'accès à des logements abordables et à des services de soutien pour les survivantes de la violence. Une action coordonnée des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux doit :

- a) Augmenter le financement des immobilisations et des dépenses de fonctionnement pour le logement, accélérer les processus d'autorisation, permettre le changement de zonage, fournir des apports fonciers et soutenir la mise aux normes et la rénovation afin d'accroître l'offre de logements permanents sûrs, abordables et adaptés, et de développer le secteur des MH, en particulier les maisons de deuxième étape et les logements de transition à plus long terme.
- b) Renforcer les aides au logement et au revenu, notamment les allocations de logement transférables, les aides au loyer et les parcours vers l'accession à la propriété.

Recommandation 4 : Que le gouvernement s'engage à fournir un financement opérationnel de 10 millions de dollars par an pendant cinq ans, à compter de 2027-2028, pour soutenir 10 organisations nationales de défense des droits des femmes de premier plan – dont le mandat principal est de favoriser un changement systémique pour les femmes dans toute leur diversité au Canada – afin de protéger les droits des femmes, de lutter contre l'épidémie de violence fondée sur le genre et d'accroître la sécurité économique et la prospérité des femmes.

À propos d'Hébergement femmes Canada (HFC)

HFC présente une voix pancanadienne forte et unifiée sur les enjeux de violence faite aux femmes (VFF). HFC regroupe 16 organisations provinciales et territoriales de maisons d'hébergement et soutient les plus de 600 maisons à travers le pays qui servent les femmes et les enfants qui fuient la violence. HFC fait œuvre de sensibilisation, afin que les politiques, les lois et les règlements soient éclairés par les expériences et les points de vue de ses membres, les réseaux d'hébergement provinciaux et territoriaux. HFC crée des occasions d'échanger des idées, d'apprendre les unes des autres et de partager des ressources. Le regroupement tisse des liens entre personnes compétentes et engagées, d'un océan à l'autre, afin de favoriser l'éclosion de nouvelles idées, et la promotion et l'échange de bonnes pratiques. Cela permet de mieux relier entre elles et de mieux soutenir les travailleuses dans notre domaine complexe. L'objectif final consiste à ce que les femmes et les enfants dans les MH reçoivent le soutien le plus efficace et le plus bienveillant possible.

Justification des recommandations

La VFF et la VFS sont reconnues comme des formes de discrimination et des manifestations de l'inégalité de traitement entre les genres, ainsi que comme une violation des droits de la personne. La VFS atteint actuellement des taux épidémiques à travers le pays. En moyenne, une femme ou une fille est tuée tous les 2,5 jours, souvent par un partenaire intime. La Nouvelle-Écosse, le Québec et la Colombie-Britannique ont récemment connu une vague de féminicides, qui est possiblement liée à des crises qui s'accroissent, par exemple la pénurie de logements, les événements climatiques, l'instabilité économique, les désordres qui agitent le monde et la lenteur de la relance postpandémique. Les maisons destinées aux victimes de violence travaillent sans relâche à ce que les femmes et les enfants ne deviennent pas des statistiques sur les listes de féminicides, et leur charge de travail s'est considérablement alourdie devant la multitude des situations d'urgence. Lorsque les survivantes de la violence ne peuvent pas accéder aux ressources dont elles ont besoin pour se reconstruire, les coûts pour la société sont énormes. Les survivantes sans ressources financières sont contraintes de rester dans des relations abusives ou de se retrouver sans domicile. La violence perturbe le travail et la scolarité, ce qui peut avoir des répercussions à long terme sur la stabilité financière des survivantes. En 2009, le coût annuel de la violence conjugale s'élevait à 7,4 milliards de dollars, et ce chiffre ne concernait que les incidents signalés à la police¹. Nous savons que ce chiffre a augmenté. Lorsque les survivantes ont accès à une MH bien équipée, à un logement sûr et aux infrastructures nécessaires à la protection de leurs droits, elles peuvent contribuer à renforcer l'économie.

Recommandation 1 : Stabiliser le financement des MH pour femmes victimes de violence

Les MH et les logements de transition pour femmes victimes de violence sont en crise. La

¹ Zhang et coll. (2012), *Une estimation de l'incidence économique de la violence conjugale au Canada en 2009*, Ottawa (Ont.), ministère de Justice.

demande dépasse chaque année davantage la capacité d'accueil. De plus, la hausse des coûts d'exploitation, la baisse des dons² et l'instabilité du financement compromettent la mise en œuvre de leurs activités essentielles. Les responsables des MH nous ont directement fait part des retombées favorables de l'augmentation des fonds fédéraux destinés à la gestion de la crise liée à la recrudescence de la VFS pendant la pandémie de COVID-19. En réalité, les niveaux de VFS n'ont pratiquement pas baissé depuis lors, et la complexité des besoins des survivantes ne cesse de croître. Investir dans les MH est une décision financièrement responsable. Les MH préviennent l'itinérance, réduisent la pression sur les services de police et les systèmes de santé, et favorisent le rétablissement à long terme. Chaque dollar dépensé pour les services des MH permet d'économiser des fonds publics dans les systèmes de justice, de santé et d'aide sociale. Le retour sur investissement est non seulement financier, mais aussi social, et se fait sentir sur les générations suivantes.

Des investissements ciblés sont nécessaires pour les MH et les logements de transition aux fins de la lutte contre les taux démesurés de VFS au sein de différentes communautés – qui touchent en particulier les femmes autochtones, les femmes racisées et les femmes en situation de handicap – qui ont besoin d'un financement équitable, durable et adapté à leur culture, géré par la communauté avec l'appui du gouvernement. Chez HFC, lorsque nous avons distribué les fonds d'intervention et de relance liés à la COVID-19, nous avons constaté les manques criants que viennent combler les fonds fédéraux dans les MH, qui sont sous-financées. Ces fonds ont contribué à des rénovations attendues depuis longtemps, à l'élargissement des services et des programmes, prévu pour mieux répondre aux besoins, et à l'investissement dans le personnel, qui, souvent, doit faire face à une charge de travail élevée, pour un salaire qui n'a pas suivi le coût de la vie. Les responsables des MH nous ont indiqué qu'à l'expiration de ces financements, ils devront supprimer des programmes, licencier du personnel, voire fermer leurs portes. Au cours d'une récente enquête d'HFC, 23 % des MH participantes ont indiqué qu'elles avaient dû supprimer des programmes ou les réduire dans les 12 derniers mois.

Outre ce financement, les mécanismes suivants sont nécessaires, si l'on veut relever les défis immédiats du contexte actuel :

- Un modèle de financement équitable et cohérent à l'échelle de tous les ministères, allant au-delà du financement par projet, couvrant les coûts opérationnels et prévoyant des durées de financement prolongées, la capacité d'investir dans des immobilisations et des outils de production de rapport uniformes.
- Les collectivités rurales, isolées et nordiques, notamment dans les territoires, sont aux prises avec de graves lacunes en matière de services. Les MH de ces régions ont besoin d'un financement spécial non seulement pour rester ouvertes, mais aussi pour garantir des services globaux, équitables et efficaces.

Nous recommandons que le gouvernement débloque 360 millions de dollars sur trois ans pour aider plus de 600 maisons pour victimes de VFF à faire face au vieillissement des

² CanadaDon (2024), *Rapport sur les dons 2024 : De la déconnexion à l'action collective*, CanadaDon.
<https://www.canadahelps.org/fr/le-rapport-sur-les-dons/>

infrastructures et aux problèmes chroniques de dotation.

Recommandation 2 : Investir dans les infrastructures pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe

En cette période de mise en œuvre de projets d'intérêt national, le Canada doit également investir dans les infrastructures sociales existantes, telles que la Stratégie fédérale pour prévenir et contrer la VFS et le Plan d'action national (PAN), et non les démanteler, ce qui risquerait de compromettre les progrès accomplis. Le Canada a pris d'importants engagements nationaux et internationaux pour lutter contre la VFS, mais l'accès des survivantes aux services reste inégal à travers le pays, ce dont souffrent en particulier les communautés rurales, isolées et nordiques. Tant que toutes les survivantes n'auront pas accès aux services et que les taux de VFS ne seront pas en baisse, il faudra des interventions nationales coordonnées, dotées de ressources suffisantes, afin que toutes les victimes soient prises en charge, femmes handicapées comprises.

La prévention de la violence par le biais d'une campagne nationale et la correction des lacunes en matière de services nécessitent une action coordonnée de la part des ministères fédéraux, des provinces, des territoires et des organisations communautaires. Le gouvernement fédéral doit collaborer avec les équipes de plaidoyer, dont l'expertise s'appuie sur le vécu des survivantes, afin que les solutions soient fondées sur des données probantes.

Pour y parvenir plus efficacement, la Commission des pertes massives a appelé à la création d'un commissaire à la VFS, doté d'un mandat semblable à celui d'un protecteur du citoyen. Ce bureau superviserait le Plan d'action national (PAN) et la Stratégie fédérale pour prévenir et contrer la VFS, renforcerait la transparence et la reddition de compte, et contribuerait à ce que le Canada respecte ses obligations internationales. Il favoriserait également une plus grande cohérence entre les différentes administrations du pays et contribuerait à l'efficacité de l'utilisation des fonds du PAN. La création de ce poste permettrait au Canada d'aller dans le même sens que des pays comme le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Finlande.

Recommandation 3 : Construire des logements pour les survivantes de violence

Les refuges ne peuvent pas répondre efficacement à la violence lorsque les survivantes n'ont pas d'endroit sûr et abordable où aller après avoir quitté un logement de transition. Partout au pays, les MH pour victimes de VFF refusent près de 1 000 femmes et enfants chaque nuit en raison du manque de place³. Dans une enquête de 2024, HFC a constaté que 97 % des MH interrogées avaient indiqué qu'il était devenu plus difficile d'aider les survivantes à trouver un logement au cours des 12 derniers mois⁴.

Nous voyons le potentiel que recèle Maisons Canada en ce qui concerne l'accroissement du

³ Schwan, K., M. Vaccaro, L. Reid, N. Ali et K. Baig (2021), *L'Enquête pancanadienne sur le besoin en logement et l'itinérance chez les femmes*, Toronto (Ont.), le Canadian Observatory on Homelessness.

⁴ Hébergement femmes Canada (2024), *Les maisons s'expriment 2024 – Une crise dans une crise*, Ottawa (Ont.), Hébergement femmes Canada.

parc de logements abordables et recommandons la construction d'au moins 50 000 nouveaux logements sociaux à loyer indexé sur le revenu par an au cours des dix prochaines années. Cette mesure doit inclure des objectifs spécifiques pour ce qui est du logement des femmes et des enfants vulnérables, en particulier ceux qui fuient la violence.

Les MH jouent un rôle clé dans la chaîne de services dont les femmes et les enfants fuyant la violence ont désespérément besoin pour reconstruire leur vie. Le chemin vers la guérison après la violence n'est ni linéaire ni identique pour toutes les survivantes. Pour celles qui ont besoin de plus de temps, un logement de transition à plus long terme est crucial. Dans l'enquête nationale d'HFC, 50 % des répondants des centres de deuxième étape ont indiqué que les survivantes arrivaient à trouver un logement abordable lorsqu'elles atteignaient la durée maximale de leur séjour chez eux; seuls 28 % des répondants des refuges d'urgence pouvaient en dire autant, ce qui montre l'importance de disposer de plus de temps pour se remettre de la violence⁵. Nous avons besoin d'un financement ciblé, consacré exclusivement à accroître l'offre de logements de transition à travers le Canada, en particulier dans les régions où les services sont peu nombreux, par exemple les collectivités rurales, isolées, nordiques et autochtones.

Des prestations telles que l'Allocation canadienne pour le logement (PCL) destinée aux survivantes de la VFS constituent une aide importante pour celles qui s'efforcent de vivre à l'abri de la violence; cependant, face à la hausse des prix du logement, ces prestations doivent être bonifiées afin que personne ne soit contraint de rester dans un environnement violent ou d'y retourner.

Recommandation 4 : Investir dans les organisations nationales de défense des droits des femmes

Les organisations nationales de défense des droits des femmes (ONDDF) sont en faveur de changements systémiques en vue de l'obtention de l'égalité réelle pour toutes les femmes au Canada, grâce à la recherche, à la constitution d'une expertise juridique, à l'analyse des politiques et aux plaidoyers pour la cause.

L'égalité des sexes est une question économique. Les données, dont voici quelques-unes, révèlent ces coûts :

- On estime à 150 milliards de dollars la perte de PIB sur 7 à 8 ans causée par les obstacles auxquels se heurtent les femmes au sein de l'économie canadienne (selon la Chambre de commerce du Canada).
- À l'échelle mondiale, on estime que les marchés développés comme le Canada, ainsi que les marchés émergents, pourraient enregistrer une hausse de 5 % à 6 % de leur PIB si les écarts de rémunération et d'emploi entre les sexes étaient réduits de moitié (selon Goldman Sachs).
- Le coût économique pour les victimes de violence sexuelle au Canada s'élève à 14,8 milliards de dollars par an (selon l'Association canadienne contre la violence

⁵ Hoogendam, R. et C. Maduakolam (2026), *L'hébergement sous pression : Réalités de première ligne des maisons d'hébergement au Canada*, Ottawa (Ont.), Hébergement femmes Canada.

sexuelle et Ripple Strategy).

Les ONDDF du Canada sont aux prises avec un stress et une instabilité permanents en raison de la précarité du financement par projet, qui met à mal leur capacité à protéger les droits des femmes et à œuvrer aux changements systémiques dont la réalisation peut nécessiter des années de travail ciblé. De plus, le financement temporaire par projet est insuffisant, à un moment où des mouvements réactionnaires et extrémistes cherchent à faire reculer les droits de la personne, où l'épidémie de VFS fait de plus en plus de victimes, où les taux de féminicides sont en hausse et où les femmes sont aux prises avec une incertitude économique et une précarité d'emploi croissantes, en raison des crises géopolitiques et de la guerre commerciale entre les États-Unis et le Canada.

Le gouvernement fédéral ne finance pas les opérations de base des ONDDF, et ce, malgré le fait que de nombreuses autres organisations bénéficient d'un tel financement (par exemple, le gouvernement a récemment doublé l'allocation de fonds destinés aux opérations de plus de 60 organisations sportives nationales grâce à l'engagement, dans la Mise à jour économique du printemps de 2026, de 660 millions de dollars sur cinq ans).

L'absence de financement des opérations pour les ONDDF met en péril les droits et la sécurité des femmes. Il est temps de remédier à cette inégalité en matière de financement opérationnel et de soutenir les activités et l'ensemble de la mission des ONDDF.